

---

# **RAPPORT FINANCIER**

# **ANNUEL 2019**

---

## SOMMAIRE

<b>I- Communication Financière</b> .....	3
A- Communiqué : Résultats au 31 décembre 2019 .....	4
B - Présentation Fenie Brossette .....	5
C - Gouvernance .....	6
<b>II- Rapport de Gestion Fenie Brossette 2019</b> .....	9
A-Situation de la société .....	10
1- Situation et activité de la société .....	10
2- Situation financière .....	10
3- Difficultés rencontrées .....	11
4- Filiales et participations .....	11
5- Perspectives de l'année 2020 .....	12
6- Projet d'affectation des résultats .....	13
7- Jetons de présence .....	13
B- Conventions réglementées .....	14
C- Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs .....	15
D- Liste des mandats sociaux des administrateurs à décembre 2019 .....	16
<b>III- Chiffres clés</b> .....	20
A- Présentation et méthode d'évaluation des comptes de la Société .....	21
B- Résultats économiques et financiers .....	21
C- Comptes annuels .....	23
<b>IV- Rapport Général des Commissaires aux Comptes</b> .....	26
<b>Exercice du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2019</b>	
<b>V- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes</b> .....	29
<b>Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019</b>	
<b>VI- Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes</b> .....	34
A- Mandats des Commissaires aux comptes .....	34
B- Etats des honoraires versés .....	34
<b>VII- Rapport RSE 2019</b> .....	35
<b>VIII- Liste des communiqués de presse publiés en 2019</b> .....	65

## I- COMMUNICATION FINANCIERE

A - Communiqué : Résultats au 31 décembre 2019

B - Présentation Fenie Brossette

C- Gouvernance

## A-COMMUNIQUE DE PRESSE

### RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2019

Le Conseil d'Administration de Fenie Brossette, tenu le 25 mars 2020, sous la Présidence de Monsieur Abdelmounaim FAOUZI a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2019 et arrêté les comptes y afférents.

Fenie Brossette, dans un contexte économique qui demeure difficile, continue à consolider ses parts de marché au niveau de ses activités historiques et a renoué avec la croissance. Ainsi, le chiffre d'affaires réalisé à fin 2019 est de 551 M mad en progression de 2,5% comparativement à l'exercice 2018.

Dans le cadre de la revue du portefeuille, et comme indiqué dans notre communiqué du 29 août 2019, il a été jugé nécessaire de provisionner certaines créances anciennes ainsi que les stocks inactifs principalement lors du 1<sup>er</sup> semestre.

Le montant de ces provisions nettes s'élève à 20 M mad, impactant l'EBITDA qui s'établit à - 3,6 M mad contre 2,6 M mad à fin 2018.

Le résultat financier s'élève à -5,9 M mad à fin 2019 contre -8,4 M mad à fin 2018 du fait de la baisse de l'endettement net qui impacte les charges d'intérêts.

Le résultat non courant est de -35,1 M mad à fin décembre 2019 intégrant une provision de 33,2 M mad constatée au 1<sup>er</sup> semestre 2019 et relative aux risques résiduels relatifs aux filiales africaines dont notamment 15 M mad faisant suite au prononcé d'un arrêt de la cour d'appel du 12 juillet 2019 condamnant Fenie Brossette Côte d'Ivoire à verser la somme de près de 28 M mad à la société COTRADIS sachant que l'exécution provisoire avait déjà été provisionnée à hauteur de 13 M mad dans les comptes de 2017. Fenie Brossette s'est pourvue en cassation afin de rétablir ses droits.

Ainsi, le résultat net de Fenie Brossette au titre du l'exercice 2019 est de -59,9 M mad dont 54 M mad de dotation nette.

Quant à l'endettement net, et grâce aux efforts continus de recouvrement et d'optimisation du besoin en fond de roulement, il s'établit à 96 M mad à fin 2019 soit une amélioration de 23 M mad par rapport à fin 2018 et une baisse de 70 M mad comparativement à fin 2017.

#### Perspectives

Dans un contexte sectoriel difficile rendu incertain par les conséquences de l'état d'urgence sanitaire Fenie Brossette continuera de suivre l'évolution de la situation et mettra en place les mesures nécessaires pour atténuer les différents impacts sur son activité.

Par ailleurs, Fenie Brossette maintient ses projets de développement et poursuivra ses efforts de structuration initiés en 2019. La qualité de ses partenaires, l'engagement de ses équipes, la solidité de ses fondamentaux constituent un atout majeur pour faire face aux retombées de la crise sanitaire.

---

#### Société Fenie Brossette

S.A au capital de 143.898.400 dirhams  
R.C. Casablanca 865 / IF : 01620962  
ICE : 000084803000004  
284, Boulevard Zerktouni – Casablanca

[www.feniebrossette.ma](http://www.feniebrossette.ma)

Tél. : +212 (0) 5 22 63 91 00 à 07  
Fax : +212 (0) 5 22 49 02 27 / 24 91 32  
Contact : s.meksi@fenie-brossette.ma



## **B- PRESENTATION FENIE BROSSETTE**

Acteur majeur sur le marché marocain et reconnu du secteur des travaux publics, FENIE BROSSETTE est présente depuis plus de 90 ans au service des grands projets du Royaume.

Entreprise de renom, cotée à la Bourse des valeurs de Casablanca et structurée par une forte culture d'entreprise, FENIE BROSSETTE est spécialisée dans l'importation et la distribution d'équipements, de produits et de services de qualité, adaptés aux sociétés publiques et privées, intervenant principalement dans le domaine du bâtiment, des travaux publics, de l'énergie et de l'industrie.

FENIE BROSSETTE est aussi le gage de produits fiables et performants, d'un service efficace et d'un service après-vente de qualité, adaptés aux besoins de ses clients et de pièces de rechange d'origine garantissant qualité, fiabilité et sécurité.

## C- GOUVERNANCE

A fin décembre 2019, le Conseil d'Administration de Fenie Brossette se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Indépendance	Date de nomination ou de renouvellement	Expiration du mandat
Zellidja représentée par M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur	–	09/05/2008	AGO approbation des comptes 2019
SOMED représentée par M.saâd CHOUFFANI	Administrateur	–	09/05/2008	AGO approbation des comptes 2019
M. Abdelmounaim FAOUZI	Président Directeur Général	–	27-août-19	AGO approbation des comptes 2023
Asma Invest représentée par M. Hicham SAFIR	Administrateur	–	05/06/2017	AGO approbation des comptes 2022
Mme Frederique CHRAIBI	Administrateur	Membre indépendant	28/03/2019	AGO approbation des comptes 2024
M. Denis SAUVAGNAC	Administrateur	Membre indépendant	05/06/2017	AGO approbation des comptes 2022

## COMITES RATTACHES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour renforcer la gouvernance au sein de Fenie Brossette, le conseil d'administration a décidé d'instituer plusieurs comités.

### - Comité stratégique et d'investissement

#### Principales missions et attributions

- Partager la vision de développement et la décliner en orientations stratégiques
  - Valider le plan triennal de développement
  - Examiner les projets d'investissements stratégiques, notamment d'acquisition ou de cession.
- Le conseil d'administration a désigné M. Abdelmjid TAZLAOUI, Président du comité et M. Hicham Safir, membre du comité.

### - Comité des risques et des comptes

#### Principales missions et attributions

- Rendre un avis sur les comptes et le contrôle interne
- Suivre les risques
- Valider le plan d'audit et les actions mises en place suite aux conclusions à l'issue des différentes missions menées

Le conseil d'administration a désigné M. Hicham Safir, Président du comité et Mme Frédérique Chraïbi et M. Denis Gautier-Sauvagnac en tant que membres.

### - Comité des nominations et rémunérations

#### Principales missions et attributions

- Examiner et approuver le budget des augmentations de salaire annuelles, des primes et les changements importants apportés à la structure salariale, qui sont susceptibles d'avoir un impact majeur sur les coûts salariaux à court et à long termes
- Analyser et valider le besoin des recrutements importants (DG, autres)
- Définir la grille de rémunération pour les postes managériaux importants
- La rémunération des cadres dirigeants est soumise à l'accord préalable du comité
- Valider la nomination ou la succession des dirigeants

Le conseil d'administration a désigné M. Abdelmjid TAZLAOUI, Président du comité et Mme Frédérique Chraïbi, membre du comité.

- **Comité de Responsabilité Sociétale d'Entreprise**  
*Principales missions et attributions*

- S'assurer de la prise en compte des sujets RSE dans la définition de la stratégie de Fenie Brossette
- Examiner les opportunités et risques en matière de RSE en lien avec les activités de Fenie Brossette
- Piloter les engagements RSE validés en Comité
- Arrêter les plans d'actions associés aux engagements RSE et veille à leur mise en œuvre opérationnelle

Le conseil d'administration a désigné M. Hicham Safir, Président du comité et M. Denis Gautier Sauvagnac, membre.

## II- RAPPORT DE GESTION

### A- Situation de la société

- 1- Situation et activité de la société
- 2- Situation financière
- 3- Difficultés rencontrées
- 4- Filiales et participations
- 5- Perspectives de l'année 2020

### B- Conventions réglementées

### C- Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

### D- Liste des mandats sociaux des administrateurs à décembre 2019

## A- SITUATION DE LA SOCIETE

### 1- Activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Globalement Fenie Brossette a réalisé à fin Décembre 2019 un chiffre d'affaires de 550.883 k MAD en hausse de 2,5% par rapport à l'année 2018 et en régression de 5,5% par rapport au budget.

#### **Business Unit BTP & Industrie**

A fin 2019, le chiffre d'affaires réalisé pour la BU BTP & Industrie est de 231.593 k MAD, en hausse de 12% par rapport à 2018 et en recul de -3% par rapport au budget. La progression par rapport à 2018 est principalement liée au Concassage et Echafaudage.

#### **Business Unit Activités Négoce**

La Direction a réalisé un chiffre d'affaires de 146.267 k MAD en progression de 2,5% comparativement à la même période de l'année dernière et en baisse de 11,4% par rapport au budget du fait principalement de la baisse de l'activité Eclairage. L'amélioration de la marge devrait atténuer l'impact de la baisse comparativement au budget.

Hors éclairage, le chiffre d'affaires est en progression de 7,5% comparativement à l'année dernière et en baisse de 4,9% par rapport au budget.

#### **Activité Automobile**

Le chiffre d'affaires réalisé à fin 2019 se situe à 173.023 k MAD en baisse de 8% par rapport aux réalisations de 2018 en raison de la non tenue en 2019 du salon biennal de l'automobile, et en hausse de 5% par rapport au budget.

### 2- Situation financière

Les capitaux propres sont passés de 186.429 k MAD au 31.12.2018 à 126.526 k MAD.

Le solde de la trésorerie au 31.12.2019 s'élève à - 42.103 k MAD.

Les immobilisations acquises en 2019 s'élèvent à 1.797 k MAD contre 10.719 k MAD en 2018.

Le produit de cessions d'immobilisations s'établit pour l'exercice 2019 à 137 k MAD concernant la cession de matériels de location et matériels roulants.

Le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions s'établit à	26 608	k MAD
La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à	-11 978	k MAD
La dotation de l'exercice aux comptes de provisions s'élève à	-30 763	k MAD
Le résultat d'exploitation s'élève à	-16 134	k MAD
Le résultat financier s'élève à	-5 890	k MAD
Le résultat non courant s'élève à	-35 114	k MAD
Le résultat avant impôt s'établit à	-57 139	k MAD
Sous déduction de l'I.S	-2 765	k MAD
Le résultat net d'impôts s'établit à	-59 904	k MAD

### 3- Difficultés rencontrées

La société demeure confrontée en 2019 à une conjoncture sectorielle défavorable marquée notamment par un risque client élevé et une concurrence accrue.

Néanmoins, les efforts d'optimisation du besoin en fond de roulement a permis la réduction de l'endettement net et par conséquent les charges financières.

De plus, la société a complété le provisionnement du risque lié notamment à la recouvrabilité de ses créances vis-à-vis de ses filiales africaines et le litige avec un client de la filiale ivoirienne. Par conséquent des provisions ont été constatées pour 33 M MAD impactant significativement les comptes de la société.

### 4- Filiales et participations

La filiale en directe est celle de Fenie Brossette Sénégal. Son seul objet aujourd'hui est de porter la participation dans les filiales africaines.

A fin 2019, les résultats provisoires réalisés par les filiales Fenie Brossette Côte d'Ivoire (ouverture fin 2013) et Fenie Brossette Mauritanie (ouverture en 2014) détenues via la filiale Fenie Brossette Sénégal s'établissent comme suit :

(en k MAD)	Chiffre d'affaires	Résultat Net	Capital social	Capitaux Propres
FB Côte d'Ivoire	1 628	-18 683	170	-66 125
FB Mauritanie	490	-5 117	27	-13 069

## 5- Perspectives de l'année 2020

Pour l'année 2020, la société envisage de:

- Consolider les parts de marché dans ses métiers historiques
- Développer un chiffre d'affaires additionnel à travers la synergie
- Développer les métiers Fenie Brossette autour des secteurs de l'Énergie et de l'Eau
- Optimiser la masse salariale
- Optimiser les charges externes
- Continuer la réduction de l'endettement net et des charges financières en conséquence

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration le 25 mars 2020, est survenue la crise sanitaire évolutive du Covid-19. Au Maroc et dans de nombreux pays, des mesures de confinement ont été prises par les autorités locales. La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive et, à ce stade, il est difficile d'anticiper les impacts sur l'activité.

La société a procédé à une mise à jour de ses prévisions de trésorerie pour les douze prochains mois en intégrant ce nouveau contexte, au mieux des informations disponibles à date, sur la base d'hypothèses portant notamment sur une baisse attendue du chiffre d'affaires et des résultats au cours de l'exercice 2020.

Pour y remédier, la société a procédé à la mise en place d'un ensemble de mesures visant à contenir les éventuels impacts de la crise sanitaire du Covid-19.

La société dispose actuellement d'un niveau de trésorerie confortable permettant d'honorer ses engagements.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté de comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée et que la continuité d'exploitation n'est pas incertaine.

Les répercussions de la crise sanitaire COVID-19 auront un impact négatif sur les activités de Fenie Brossette sur les différents Business Unit notamment :

- BU Industrie, BTP : Impactée par les arrêts des chantiers.
- BU Négoces : Impactée par la fermeture des clients revendeurs, et retard de livraison provenance de Chine et de certains pays européens.
- Automobile : Arrêt total de l'activité automobile durant la période de confinement.

La société continuera à suivre l'évolution de la situation sanitaire et mettra en place les mesures adéquates pour atténuer ses impacts sur le business

#### 6- Projet d'affectation des résultats

Compte tenu de la situation financière de Fenie Brossette, et des besoins de financement en conséquence, le résultat sera entièrement affecté en report à nouveau.

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le résultat net de l'exercice 2019 qui s'élève à -59.903.765,06 MAD en report à nouveau.

#### 7- Jetons de présence

Nous vous rappelons que le montant des jetons de présence a été fixé à 700.332,24 MAD par l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2006 pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision.

## B- CONVENTIONS REGLEMENTEES

- Le Conseil d'Administration du 15 Décembre 2006 a autorisé la conclusion de la convention d'assistance de gestion entre SOMED et FENIE BROSSETTE. Cette convention est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> Janvier 2007 et a poursuivi ses effets au cours de l'exercice 2019.  
La redevance de gestion s'élève à 0,85% du chiffre d'affaires soit 4,6 M MAD HT.
- En date du 9 Juillet 2010 la société Fenie Brossette a conclu un contrat de location de 3 étages (nouveau siège social) avec SOMED. Le montant du loyer mensuel hors charges des 3 étages est de 225.600 MAD.  
Compte tenu du transfert d'une partie des effectifs au site de Tit Mellil, un avenant au contrat de location a été établi le 30 mai 2013 pour la résiliation de la sous-location relative au 1er étage à compter du 01 juillet 2013 et celle du 2ème étage à compter du 01 septembre 2013.  
Le loyer annuel charges comprises s'élève au titre de l'exercice 2019 à 0,8 M MAD HT.
- En date du 5 Juillet 2010, la société Fenie Brossette a conclu une convention de maîtrise d'ouvrage avec SOMED Développement moyennant une rémunération de 5% sur le montant global des travaux et études du site de Tit Mellil. Aucune facturation n'a eu lieu en 2019.
- La société Zellidja a octroyé à Fenie Brossette par tranches des avances en compte courant pour un total de 83 M MAD à fin 2014. Des remboursements ont été effectués par tranches pour 81 M MAD. Ainsi, le montant des avances s'établit à 2 M MAD à fin 2019. Ces avances ont généré des intérêts de 63 k MAD HT au titre de l'exercice 2019.
- La société Fenie Brossette a octroyé à la filiale Fenie Brossette Côte d'Ivoire par tranches des avances en compte courant pour un montant total de 10 M MAD à fin 2019. Aucune facturation n'a eu lieu en 2019.
- La société Fenie Brossette a octroyé à la filiale Fenie Brossette Mauritanie par tranches des avances en compte courant pour un montant total de 4,7 M MAD à fin 2018. Des remboursements ont été effectués par tranches pour 3.2 M MAD en 2019. Ainsi, le montant des avances s'établit à 1.5 M MAD à fin 2019. Aucune facturation n'a eu lieu en 2019.
- Une convention de consulting et d'assistance à la gestion a été conclue entre la société WAMER et la société FENIE BROSSETTE entrée en vigueur le 27 Août 2019. Les honoraires mensuels de gestion s'élèvent à 60.000 MAD HT à fin janvier 2020 et à un montant de 80.000 MAD HT par mois à partir du 1<sup>er</sup> février 2020. Cette convention sera reconduite mensuellement par tacite reconduction.

## C- DECOMPOSITION PAR ECHEANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS

En KMAD	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
Exercice 2019	<b>119 525</b>	68 780		2 544	4 039	44 162
Exercice 2018	<b>135 651</b>	56 987		20 914	13 093	44 657

## D- LISTE DES MANDATS SOCIAUX DES ADMINISTRATEURS A DECEMBRE 2019

▪ **M. Abdelmjid TAZLAOUI**

○ Mandats dans des Sociétés cotées au Maroc :

Dénomination sociale de la société	Fonction
AITIJARIWAFABANK	Administrateur
WAFABASSURANCE	Administrateur
LAFARGE HOLLAND MAROC	Administrateur
FENIE BROSSETTE	Administrateur
ZELLIDJA	Président Directeur Général
REBAB	Administrateur

○ Mandats dans des Sociétés ayant leur siège social au Maroc :

Dénomination sociale de la société	Fonction
AL MADA	Administrateur
ONAPAR-AMETYS	Président Directeur Général
<i>Filiales du groupe Onapar-AmetyS SA</i>	
<i>SAPINO</i>	<i>Président Directeur Général</i>
<i>ORIENTIS INVEST</i>	<i>Président Directeur Général</i>
<i>PRESTIGE RESORT</i>	<i>Président Directeur Général</i>
<i>MANDARONA</i>	<i>Président Directeur Général</i>
<i>Hco</i>	<i>Président Directeur Général</i>
<i>WHA</i>	<i>Président Directeur Général</i>
<i>MEHDIA CITY</i>	<i>Président Directeur Général</i>
<i>MEHDIA RIVAGES</i>	<i>Président Directeur Général</i>
<i>SAT</i>	<i>Président Directeur Général</i>
<i>AGENA</i>	<i>Président Directeur Général</i>
<i>CENTURIS</i>	<i>Président Directeur Général</i>
<i>SCII</i>	<i>Président Directeur Général</i>

DARWA	Président Directeur Général
VILLENEUVE	Président Directeur Général
EL IMTIAZ	Président Directeur Général
CHANTIMAR	Président Directeur Général
OHIO	Président Directeur Général
MARODEC	Président Directeur Général
NOVALYS	Président Directeur Général
MAROGOLF	Président Directeur Général
PRESTALYS	Président Directeur Général
SOMED HOLDING	Président Directeur Général
<i>Filiales du groupe Somed Holding</i>	
Somed Développement	Président Directeur Général
Résidence Acacia	Président Directeur Général
Société de développement Automobile	Président Directeur Général
A6 Immobilier	Président Directeur Général
DES 07	Président du Conseil d'Administration
Sindibad Holding	Président du conseil d'administration
Sindibad Beach resort	Président du conseil d'administration
Sindipark	Président du conseil d'administration
Narjis d'Investissements touristiques	Président Directeur Général
Résidences Suncity	Administrateur
Fenie Brossette	Administrateur
Immobilière Al Ain	Président Directeur Général
Mabani Zellidja	Président du Conseil de surveillance
UMEP	Président Directeur Général
SFPZ (société en liquidation)	Président Directeur Général
Education DevelopmentCompany SA	Président Directeur Général
Lycée El Bilia Privé SA	Président Directeur Général
ElbiliasKolarLisasfa Privé SA	Président Directeur Général
MARJANE HOLDING	Administrateur
WANA CORPORATE	Administrateur
NAREVA HOLDING	Administrateur
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
LAFARGE MAROC	Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC AFRIQUE	Administrateur
CIMR	Administrateur
FONDATION ONA	Administrateur
UNIVERSITE ONA	RP de Al Mada, Président

- Mandats dans des Sociétés ayant leur siège social en France :

Dénomination sociale de la société	Mandat
OFNA	Président Directeur Général
ONA INTERNATIONAL	Directeur Général

- **M. Hicham SAFIR**

Dénomination sociale de la société	Fonction
ASMA INVEST	DG
Asma Développement Immobilier-ASDI SA	PDG et représentant d'Asma Invest
SAVORAL SA	Président du CA et DG
RYAD SOUALEM SA	PDG et représentant d'Asma Invest
ASMA CLUB PLUS	PDG et représentant d'Asma Invest
Société Hôtelière Rawabi SA	Administrateur
Asma Agro Invest SA	PDG
Fenie Brossette	représentant d'Asma Invest, Administrateur
Lina Al Arabyia	représentant d'Asma Invest, Administrateur
NebetouFund	membre du Conseil surveillance
Société d'aménagement et de valorisation d'ImmiOuaddar -SAMEVIO-	représentant d'Asma Invest, Administrateur
SAPINO SA	représentant d'Asma Invest, Administrateur
Tanger Med Zone	représentant d'Asma Invest, Administrateur

- **Mme Frédérique CHRAIBI**

Dénomination sociale de la société	Fonction
VILLENEUVE	Administrateur
EL IMTIAZ	Administrateur
CHANTIMAR	Administrateur
MARODEC	Administrateur
NOVALYS	Administrateur
WHA	Administrateur
MEHDIA CITY	Administrateur
MEHDIA RIVAGES	Administrateur
SCII	RP de AMETYS
SAT	RP de AMETYS
OHIO	RP de SFGP
FENIE BROSSETTE	Administrateur
EDUCATION DEVELOPMENT COMPANY	Administrateur

- **M. Abdelmounaim FAOUZI**

Dénomination sociale de la société	Fonction
NOOS	Administrateur, Vice-président Exécutif
ARMIX	Administrateur

- **M. Denis SAUVAGNAC**

Dénomination sociale de la société	Fonction
RAS	RAS

- **M. Mohammed Saâd CHOUFFANI EI FASSI**

Dénomination sociale de la société	Fonction
SOMED DEVELOPPEMENT	Représentant de Résidences Acacia, Administrateur
Union Maroc Emirats Arabes Unis de Pêche	Représentant Somed Développement, Administrateur
Sindibad Holding	Représentant Zellidja, Administrateur
Sindibad Beach Resort	Représentant Zellidja, Administrateur
Sindipark	Représentant Zellidja, Administrateur
Société des Fonderies de Plomb de Zellidja	Liquidateur
Résidences Acacia	Représentant Somed Développement, Administrateur
Narjis d'investissements Touristiques	Représentant Fenie Brossette, Administrateur
Lycée Elbilja Privé	Représentant SOMED, Administrateur
Fenie Brossette	Représentant SOMED, Administrateur
ElbiljaSkolarLissasfa Privé	Représentant SOMED, Administrateur
DÉS 07	Administrateur et représentant SOMED, Administrateur
Société Immobilière Al Ain	Représentant Somed Développement, Administrateur

### **III- CHIFFRES CLES**

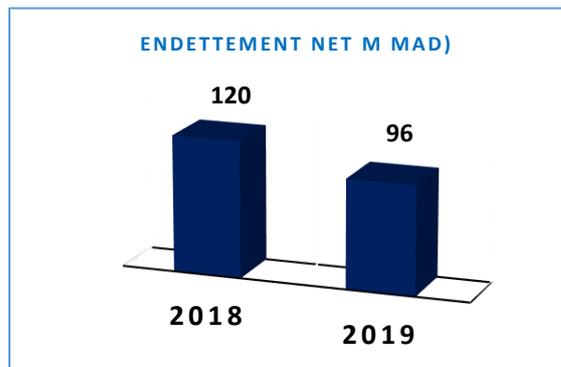
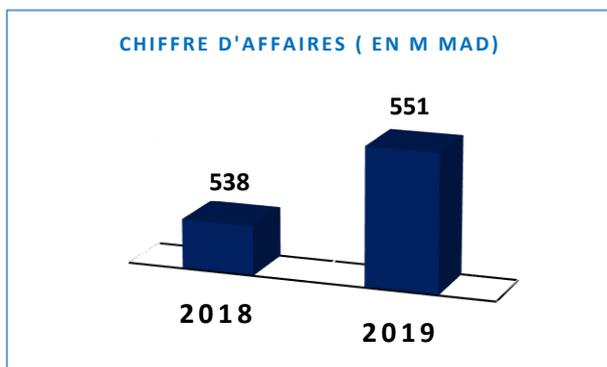
- A- Présentation et méthode d'évaluation des comptes de la Société
- B- Résultats économiques et financiers
- C- Comptes annuels

### III- CHIFFRES CLES

#### A- Présentation et méthode d'évaluation des comptes de la Société

Les comptes qui vous sont présentés au titre de cet exercice social couvrent une période de douze mois et ont été établis conformément aux règles de présentation et méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Nous vous précisons que les comptes qui vous sont présentés ne comportent aucun changement des méthodes de présentation ou des méthodes d'évaluation par rapport à celles de l'exercice précédent.

#### B- Résultats économiques et financiers



Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître une perte de 59 904 K MAD. En 2019, les produits d'exploitation s'élèvent à 562.322 k MAD en progression de 1,6% par rapport à l'exercice précédent.

Les travaux réalisés par l'entreprise pour elle-même à fin décembre 2019 et qui concernent essentiellement le matériel échafaudage destiné à la location sont de 732 k MAD contre 10.205 k MAD une année auparavant. Par ailleurs, les reprises d'exploitation s'élèvent à 10.357 k MAD en 2019 contre 5.516 k MAD pour l'exercice précédent.

Les consommations de l'exercice se sont élevées à 485.906 k MAD contre 486.200 k MAD en 2018. Rapporté aux produits d'exploitation, le niveau des consommations a connu une baisse de 1,5 points par rapport à 2018 pour se situer à 86,4%.

Les achats de marchandises revendus et consommés s'élèvent à 429.257 k MAD contre 430.349 k MAD à fin 2018, ils représentent 76,3% des produits d'exploitation contre 77,8% en 2018.

Les charges externes à fin 2019 s'élèvent à 56.649 k MAD contre 55.851 k MAD soit une hausse de 1,4%. Le ratio des charges externes rapportées au chiffre d'affaires se situe à 10,3% en 2019 contre 10,4% en 2018.

La valeur ajoutée à fin 2019 s'élève à 65.709 k MAD contre 61.554 k MAD une année auparavant, elle représente 11,7% des produits d'exploitation contre 11,1% à fin 2018. Charges du personnel A fin 2019, la masse salariale s'élève à 47.970 k MAD contre une réalisation de 47.000 k MAD en 2018 soit une hausse de 2%. Rapporté au chiffre d'affaires, le ratio des charges du personnel se situe à 8,7% en 2019 au même niveau qu'en 2018.

L'excédent brut d'exploitation se situe à 16.611 k MAD contre 13.044 k MAD en 2018. Il représente 3% des produits d'exploitation contre 2,4% une année auparavant. Les autres charges d'exploitation comprennent principalement les jetons de présence.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 11.978 k MAD contre 13.447 k MAD à fin 2018. Les dotations aux provisions s'élèvent à 30.764 k MAD contre 13.569 k MAD en 2018. Elles correspondent principalement à des provisions pour dépréciation du stock inactif pour 10.570 MAD et des créances clients pour 19.593 k MAD.

A fin 2019, le résultat financier se situe à -5.890 k MAD contre -8.449 k MAD en 2018. Il s'explique essentiellement par:

- Les utilisations du découvert pour le financement du BFR et les emprunts contractés pour le financement des show-rooms qui ont généré des frais financiers de 6.306 k MAD.
- Le gain de change net de 364 k MAD

Le résultat courant au titre de l'exercice 2019 se situe à -22.024 k MAD soit -3,9% des produits d'exploitation contre -19.573 k MAD soit -3,5% en 2018

A fin 2019, le résultat non courant s'élève à -35.114 k MAD contre -30.685 k MAD pour 2018 et correspond essentiellement à :

- provision relative aux pénalités et amendes fiscales pour 1.150 k MAD
- provision des créances sur les filiales africaines pour 18.228 k MAD
- complément de provision du litige Cotradis pour 15.000 k MAD

Le résultat net se situe à -59.904 k MAD soit -10,7% des produits d'exploitation contre -52.955 k MAD pour 2018 soit -9,6% des produits d'exploitation.

## C- Comptes annuels (en mad)

### Bilan actif

	ELEMENTS	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/2019	NET AU 31/12/2018
	<b>IMMOBILISATION EN NON VALEURS</b>	<b>6 311 619,90</b>	<b>5 211 696,32</b>	<b>1 099 923,58</b>	<b>1 665 565,58</b>
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 311 619,90	5 211 696,32	1 099 923,58	1 665 565,58
	Primes de remboursement des obligations				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 162 387,99</b>	<b>4 629 730,95</b>	<b>532 657,04</b>	<b>888 271,81</b>
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 722 286,99	4 629 730,95	92 556,04	448 170,81
	Fonds commercial	440 101,00		440 101,00	440 101,00
	Autres immobilisations incorporelles				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>225 808 212,79</b>	<b>146 678 552,78</b>	<b>79 129 660,01</b>	<b>88 847 801,52</b>
	Terrains	17 700 000,00		17 700 000,00	17 700 000,00
	Constructions	59 291 463,67	29 401 414,50	29 890 049,17	33 022 307,62
	Installations techniques, matériel et outillage	98 474 101,51	70 412 488,28	28 061 613,23	32 848 549,54
	Matériel de transport	8 575 461,08	8 151 148,38	424 312,70	621 053,78
	Mobilier, Matériel de bureau et aménagement divers	41 767 186,53	38 713 501,62	3 053 684,91	4 655 890,58
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>482 172,50</b>		<b>482 172,50</b>	<b>506 556,26</b>
	Prêts immobilisés				24 383,76
	Autres créances financières	307 299,86		307 299,86	307 299,86
	Titres de participation				
	Autres titres immobilisés	174 872,64		174 872,64	174 872,64
	<b>ECARTS DE CONVERSION ACTIF</b>				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes de financement				
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>237 764 393,18</b>	<b>156 519 980,05</b>	<b>81 244 413,13</b>	<b>91 908 195,17</b>
	<b>Stocks</b>	<b>165 912 934,58</b>	<b>16 381 327,66</b>	<b>149 531 606,92</b>	<b>163 706 670,40</b>
	Marchandises	136 320 950,07	16 381 327,66	119 939 622,41	144 526 853,22
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours	29 591 984,51		29 591 984,51	19 179 817,18
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>398 317 580,89</b>	<b>83 898 650,84</b>	<b>314 418 930,05</b>	<b>332 812 226,63</b>
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	132 582,24		132 582,24	71 789,07
	Clients et comptes rattachés	349 702 783,59	83 898 650,84	265 804 132,75	283 437 706,81
	Personnel	161 290,23		161 290,23	202 202,25
	Etat	32 062 728,26		32 062 728,26	30 557 373,55
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	14 776 380,40		14 776 380,40	17 793 637,44
	Comptes de régularisation - Actif	1 481 816,17		1 481 816,17	749 517,51
	<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT</b>				
	<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF</b>	<b>534 252,14</b>		<b>534 252,14</b>	<b>586 309,59</b>
	<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>564 764 767,61</b>	<b>100 279 978,50</b>	<b>464 484 789,11</b>	<b>497 105 206,62</b>
	<b>TRESORERIE</b>	<b>7 652 517,80</b>		<b>7 652 517,80</b>	<b>8 161 292,91</b>
	Trésorerie-Actif	7 652 517,80		7 652 517,80	8 161 292,91
	Chèques et valeurs à encaisser	810 437,10		810 437,10	679 526,51
	Banques, T.G et C.C.P	6 842 080,70		6 842 080,70	7 470 846,99
	Caisse, Régie d'avances et accreditifs				10 919,41
	<b>TOTAL III</b>	<b>7 652 517,80</b>		<b>7 652 517,80</b>	<b>8 161 292,91</b>
	<b>TOTAL GENERAL I-II+III</b>	<b>810 181 678,59</b>	<b>256 799 958,55</b>	<b>553 381 720,04</b>	<b>597 174 694,70</b>

## Bilan passif

ELEMENTS		NET AU 31/12/2019	NET AU 31/12/2018
FINANCEMENT PERMANENT	<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>126 525 592,72</b>	<b>186 429 357,78</b>
	Capital social ou personnel (1)	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Moins : Capital appelé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : Dont versé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	66 101 880,00	66 101 880,00
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	14 389 840,00	14 389 840,00
	Autres réserves	37 968 940,64	37 968 940,64
	Report à nouveau (2)	-75 929 702,86	-22 974 824,13
	Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	-59 903 765,06	-52 954 878,73
	<b>Capitaux propres assimilés (B)</b>		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Provisions pour amortissements dérogatoires		
	Provisions pour plus-values en instance d'affectation		
	Provisions pour investissements		
	Provisions pour acquisition et construction de logement		
	Autres provisions réglementées		
<b>Dettes de financement (C)</b>	<b>43 481 373,88</b>	<b>53 547 967,96</b>	
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	43 481 373,88	53 547 967,96	
<b>Provisions durables pour risques et charges (D)</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Ecart de conversion-passif (E)</b>			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>170 006 966,60</b>	<b>239 977 325,74</b>
PASSIF CIRCULANT	<b>Dettes du passif circulant (F)</b>	<b>253 923 433,29</b>	<b>247 999 138,68</b>
	Fournisseurs et comptes rattachés	171 840 635,83	187 744 756,13
	Clients créditeurs, avances et acomptes	21 588 072,81	641 981,82
	Personnel	4 234 160,46	7 028 829,04
	Organismes sociaux	3 882 407,14	3 808 758,98
	Etat	38 817 881,40	35 595 689,23
	Comptes d'associés	10 106 404,51	9 954 827,84
	Autres créanciers	2 595 351,16	2 125 128,58
	Comptes de régularisation passif	858 519,98	1 099 167,06
	<b>Autres provisions pour risques et charges (G)</b>	<b>79 674 293,14</b>	<b>45 073 253,59</b>
<b>Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)</b>	<b>21 097,05</b>	<b>305 844,79</b>	
	<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>333 618 823,48</b>	<b>293 378 237,06</b>
TRÉSORERIE	<b>TRÉSORERIE - PASSIF</b>	<b>49 755 929,96</b>	<b>63 819 131,90</b>
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie	5 332 872,16	4 877 778,51
	Banques (soldes créditeurs)	44 423 057,80	58 941 353,39
	<b>TOTAL III</b>	<b>49 755 929,96</b>	<b>63 819 131,90</b>
	<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>553 381 720,04</b>	<b>597 174 694,70</b>

## Compte de résultats

	MODELE NORMAL	OPERATIONS PROPRE A L'EXERCICE	OPERATIONS EXERCICE PRECEDENT	Totaux 31/12/2019	Totaux 31/12/2018
EXPLOITATION	<b>I - PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>562 322 504,94</b>		<b>562 322 504,94</b>	<b>553 320 670,67</b>
	Ventes de marchandises (en l'état)	414 788 480,27		414 788 480,27	435 452 296,59
	Ventes de biens et services produits	136 094 935,48		136 094 935,48	102 096 464,84
	Chiffre d'affaires	550 883 415,75		550 883 415,75	537 548 761,43
	Variations des stocks de produits (±) (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	732 163,32		732 163,32	10 205 506,86
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation	349 298,34		349 298,34	50 229,50
	Reprises d'exploitation; transferts de charges	10 357 627,53		10 357 627,53	5 516 172,88
	<b>TOTAL I</b>	<b>562 322 504,94</b>		<b>562 322 504,94</b>	<b>553 320 670,67</b>
	FINANCIER	<b>II - CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>578 456 903,36</b>		<b>578 456 903,36</b>
Achats revendus de marchandises (2)		381 877 809,75		381 877 809,75	345 549 158,96
Achats consommés de matières et de fournitures (2)		47 379 092,01		47 379 092,01	84 800 114,72
Autres charges externes		56 649 441,33		56 649 441,33	55 850 687,87
Impôts et taxes		1 127 933,75		1 127 933,75	1 509 665,13
Charges de personnel		47 970 231,91		47 970 231,91	47 000 349,85
Autres charges d'exploitation		710 447,22		710 447,22	704 421,60
Dotations d'exploitation		42 741 947,39		42 741 947,39	29 030 440,52
<b>TOTAL II</b>		<b>578 456 903,36</b>		<b>578 456 903,36</b>	<b>564 444 838,65</b>
<b>III - RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>		<b>-16 134 398,42</b>		<b>-16 134 398,42</b>	<b>-11 124 167,98</b>
NON COURANT	<b>IV - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 895 958,40</b>		<b>1 895 958,40</b>	<b>1 926 689,10</b>
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
	Gains de change	1 309 648,81		1 309 648,81	896 275,17
	Intérêts et autres produits financiers				569 868,28
	Reprises financières; transferts de charges	586 309,59		586 309,59	460 545,65
	<b>TOTAL IV</b>	<b>1 895 958,40</b>		<b>1 895 958,40</b>	<b>1 926 689,10</b>
	<b>V - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>7 786 145,28</b>		<b>7 786 145,28</b>	<b>10 376 124,90</b>
	Charges d'intérêts	6 305 830,16		6 305 830,16	7 966 157,06
	Pertes de change	946 062,98		946 062,98	1 823 658,25
	Autres charges financières				
Dotations financières	534 252,14		534 252,14	586 309,59	
<b>TOTAL V</b>	<b>7 786 145,28</b>		<b>7 786 145,28</b>	<b>10 376 124,90</b>	
<b>VI - RESULTAT FINANCIER ( IV - V )</b>	<b>-5 890 186,88</b>		<b>-5 890 186,88</b>	<b>-8 449 435,80</b>	
<b>VII - RESULTAT COURANT ( III + V I )</b>	<b>-22 024 585,30</b>		<b>-22 024 585,30</b>	<b>-19 573 603,78</b>	
NON COURANT	<b>VIII - PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>555 519,48</b>		<b>555 519,48</b>	<b>9 119 262,29</b>
	Produits des cessions d'immobilisations	137 299,00		137 299,00	8 926 648,88
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	418 220,48		418 220,48	192 613,41
	Reprises non courantes; transferts de charges				
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>555 519,48</b>		<b>555 519,48</b>	<b>9 119 262,29</b>
	<b>IX - CHARGES NON COURANTES</b>	<b>35 669 896,32</b>		<b>35 669 896,32</b>	<b>39 804 248,50</b>
	Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	463 619,80		463 619,80	5 106 979,70
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes	828 276,52		828 276,52	3 536 268,80	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	34 378 000,00		34 378 000,00	31 161 000,00	
<b>TOTAL IX</b>	<b>35 669 896,32</b>		<b>35 669 896,32</b>	<b>39 804 248,50</b>	
<b>X - RESULTAT NON COURANT ( VIII- IX )</b>	<b>-35 114 376,84</b>		<b>-35 114 376,84</b>	<b>-30 684 986,21</b>	
<b>XI - RESULTAT AVANT IMPOTS ( VII+ X )</b>	<b>-57 138 962,14</b>		<b>-57 138 962,14</b>	<b>-50 258 589,99</b>	
<b>XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>2 764 802,92</b>		<b>2 764 802,92</b>	<b>2 696 288,74</b>	
<b>XIII - RESULTAT NET ( XI - XII )</b>	<b>-59 903 765,06</b>		<b>-59 903 765,06</b>	<b>-52 954 878,73</b>	
<b>XIV - TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII )</b>	<b>564 773 982,82</b>		<b>564 773 982,82</b>	<b>564 366 622,06</b>	
<b>XV - TOTAL DES CHARGES ( II + V + IX + XII )</b>	<b>624 677 747,88</b>		<b>624 677 747,88</b>	<b>617 321 500,79</b>	
<b>XVI - RESULTAT NET ( XIV - XV )</b>	<b>-59 903 765,06</b>		<b>-59 903 765,06</b>	<b>-52 954 878,73</b>	

## **IV- RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**



KPMG  
11, Avenue Bir Kacem – Souissi  
10 170 Rabat

**Deloitte.**

Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah  
Bâtiment C- Tour Ivoire 3- 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina-Casablanca

Aux Actionnaires  
**FENIE BROSSETTE**  
Boulevard Zerktouni  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société **FENIE BROSSETTE S.A.**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 126 525 592,72 MAD dont une perte nette de 59 903 765,06 MAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 Mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à date.

### **Responsabilité de la direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèses ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **FENIE BROSSETTE S.A.** au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus et comme mentionné dans l'état B5 de l'ETIC « tableau des provisions », nous attirons votre attention sur le fait que suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire dans laquelle la société a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, FENIE BROSSETTE a constitué au cours de l'exercice une provision complémentaire de 15 MMAD pour couvrir la totalité du risque.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 25 mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Le 29 avril 2020

### Les Commissaires aux Comptes

**KPMG**



**Abderrazzak Mzougui**  
**Associé**

**Deloitte Audit**



**Sakina Bensouda-Korachi**  
**Associée**

## **V- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Aux Actionnaires de la Société  
**FENIE BROSSETTE S.A.**  
Boulevard Zerktouni  
Casablanca

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
VISEES PAR LA LOI 17-95, TELLE QUE MODIFIEE ET COMPLETEE  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

**1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2019**

Le Président de votre Conseil d'Administration nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**2. Conventions conclues au cours des exercices antérieures et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2019**

**2.1 Avance en compte courant octroyée à la société Fenie Brossette Mauritanie**

- **Personnes concernées** : Monsieur Brahim Chamar en sa qualité de Directeur Général Délégué dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Avance en compte courant au profit de la société Fenie Brossette Mauritanie.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date de conclusion de la convention** : 02 juin 2014.
  - **Date d'effet** : Juin 2015.
  - **Durée de la convention** : un an renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation.
  - **Rémunération** : 3,5% H.T.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2019** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits financiers.
- **Sommes reçues en 2019** : 3.200.707,52 MAD (capital et intérêts).
- **Solde du compte au 31 décembre 2019** : Débiteur de 1.502.785,55 MAD (Capital et intérêts).

### **2.2 Avance en compte courant octroyée à la société Fenie Brossette Côte d'Ivoire**

- **Personnes concernées** : Monsieur Brahim Chamar en sa qualité de Directeur Général Délégué dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Avance en compte courant au profit de la société Fenie Brossette Mauritanie.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date de conclusion de la convention** : 02 juin 2014.
  - **Date d'effet** : 02 juin 2014.
  - **Durée de la convention** : un an renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation.
  - **Montant de l'avance** : 10.000.000,00 MAD à fin décembre 2018.
  - **Rémunération** : 3,5% H.T.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2019** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits financiers.
- **Sommes reçues en 2019** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2019** : Débiteur de 11.878.599,53 MAD (Capital et intérêts).

### **2.3 Avance en compte courant octroyée par la société Zellidja**

- **Personnes concernées** : La Société Maroc Emirats Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Avance en compte courant au profit de la société Fenie Brossette.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date de conclusion de la convention** : 05 décembre 2013.
  - **Date d'effet** : 05 décembre 2013.
  - **Durée de la convention** : un an renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation.
  - **Montant de l'avance** : 2.000.000,00 MAD à fin décembre 2018.
- **Rémunération** : 3,17% H.T pour 1er trimestre, 3,11% H.T pour 2ème & 3ème trimestre, 3,07% pour 4ème trimestre.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2019** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges financières de 157.088,89 MAD HT.
- **Sommes Versées en 2019** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2019** : Créiteur de 10.106.404,51 MAD (Capital et intérêts).

#### **2.4 Convention de maîtrise d'ouvrage avec SOMED Développement**

- **Personnes concernées** : La Société Maroc Emirats Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des investissements de développement.
- **Date d'autorisation du Conseil d'Administration** : 16 avril 2012.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date de conclusion de la convention** : 16 avril 2012.
  - **Date d'effet** : 16 avril 2012.
  - **Durée de la convention** : de la date de conclusion jusqu'à la réception définitive des travaux.
  - **Rémunération** : 5% sur le montant global des travaux et études.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2019** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2019** : Néant.

#### **2.5 Convention de location de plateaux de bureau entre SOMED et Fenie Brossette**

- **Personnes concernées** : La Société Maroc Emirats Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire dans la société Fenie Brossette.
- **Nature et objet de la convention** : Contrat de sous location des locaux (plateaux de bureaux) du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble sis à Casablanca au 284, Boulevard Zerktouni. Compte tenu du transfert d'une partie des effectifs au site de Tit Mellil, un avenant au contrat de location a été établi le 30 mai 2013 pour la résiliation de la sous-location relative au 1<sup>er</sup> étage à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013 et celle du 2<sup>ème</sup> étage à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.
- **Date d'autorisation du Conseil d'administration** : 17 mars 2011.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date de conclusion de la convention** : 9 juillet 2010.
  - **Date d'effet** : 9 juillet 2010.
  - **Durée de la convention** : Un an renouvelable par tacite reconduction.
  - **Redevance de location** : un loyer mensuel de 89,6 KDH à raison de 165 DH/m<sup>2</sup> HT (Une augmentation de loyer de 10% est prévue chaque 3 ans).

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2019** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 806.949.00 MAD HT.
- **Sommes versées en 2019** : Néant.

## 2.6 Convention d'assistance générale entre SOMED et Fenie Brossette

- **Personnes concernées** : La Société Maroc Emirats Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire dans la société Fenie Brossette.
- **Nature et objet de la convention** : Assistance en matière industrielle, financière, commerciale et juridique au profit de Fenie Brossette.
- **Date d'autorisation du Conseil d'Administration** : 15 décembre 2006.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date de conclusion de la convention** : 9 avril 2007.
  - **Date d'effet** : 1<sup>er</sup> janvier 2007.
  - **Durée de la convention** : Un an, renouvelable par tacite reconduction.
  - **Rémunération** : 0,5% (HT) sur le chiffre d'affaires (HT).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2019** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 4.577.734,97 MAD HT.
- **Sommes versées en 2019** : 4.244.362,53 MAD.

Le 29 avril 2020

## Les Commissaires aux Comptes

**KPMG**



11, Avenue Bir Kacem, Souissi - Rabat  
 Téléphone : 212 5 37 83 37 02 (4 06)  
 Télécopie : 212 5 37 83 37 11  
 ICE : 001529604000091

**Abderrazzak Mzougui**  
 Associé

**DELOITTE AUDIT**



DELOITTE AUDIT  
 Mr. Sidi Mohammed Benabdellah  
 Bâtiment "C", Ileure 2, La Marina  
 Casablanca  
 Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
 Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

**Sakina Bensouda Korachi**  
 Associée

## VI- ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS DE COMPTE

### 1- Mandats des Commissaires aux comptes

Nous vous indiquons que le mandat de Commissariat aux comptes de DELOITTE est parvenu à son terme au titre de l'exercice 2019. Le mandat de DELOITTE en qualité de commissaire aux comptes avait été acté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 mai 2011. Le mandat de KPMG en qualité de commissaire aux comptes renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2018 n'est pas parvenu à son terme.

### 2- Etats des honoraires versés

<i>En dh</i>	Deloitte			KPMG		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes	120 000	120 000	120 000	150 000	150 000	150 000
Autres diligences et prestations liées directement à la mission du commissaire aux comptes					26 554	8 996
Autres prestations rendues		35 000				
<b>Total Général</b>	<b>120 000</b>	<b>155 000</b>	<b>120 000</b>	<b>150 000</b>	<b>176 554</b>	<b>158 996</b>

## VII- Rapport RSE 2019

## SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b>	-----	37
<b>I/ SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE</b>	-----	38
1. Structure légale	-----	39
2. Gouvernance d'entreprise	-----	40
3. Organisation et activité	-----	44
4. Données financières	-----	45
5. Guide	-----	46
<b>II/ ENJEUX ET ENGAGEMENTS</b>	-----	48
<b>A- ENJEU ENVIRONNEMENTAL</b>	-----	49
1. Gestion de déchets	-----	50
2. Nuisance sonore	-----	50
<b>B- ENJEU SOCIAL</b>	-----	51
1. Recrutement	-----	52
2. Rémunération	-----	53
3. Gestion de Carrière	-----	54
4. Formation	-----	55
5. Santé et Sécurité	-----	56
6. Indicateurs Sociaux	-----	58
<b>C- ENJEU CLIENTS</b>	-----	60
<b>III/ VALEURS ET PRINCIPES</b>	-----	61
1- Valeurs et principes	-----	62
2- Cartographie des parties prenantes	-----	63
3- Communication avec les parties prenantes	-----	64

## **PREAMBULE**

Le rapport RSE 2019 rend compte de l'action de notre entreprise sur les enjeux majeurs dans le champ de sa responsabilité.

Fenie Brossette a mis en place plusieurs dispositifs pour souligner sa responsabilité et son engagement envers les objectifs de développement durable vis-à-vis de ses parties prenantes visant le respect des lois et des réglementations.

## I/ SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

## 1- Structure légale

- **Fenie Brossette** est une société anonyme, dont le siège est situé à Casablanca, avec un capital de 143 898 400 DHS.
- **Fenie Brossette** a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 550.883 KDH.
- **Fenie Brossette** est une société de distribution des produits de seconde œuvre, de fabrication, vente, et montage de matériels d'équipements industriels et de travaux publics.
- **Fenie Brossette** a un effectif global de 219 personnes dont 8% sont dédiés à l'encadrement.

## 2- Gouvernance d'entreprise

### Conseil d'administration

- Société anonyme à conseil d'administration, Fenie Brossette est cotée en Bourse depuis Septembre 2006. Le conseil d'administration détermine les orientations stratégiques de Fenie Brossette et veille à leur mise en œuvre par l'organe de direction.
- Le conseil d'administration est constitué de 6 membres dont 5 sont non exécutifs. Ses 6 membres, désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire, sont nommés pour une durée de 6 années.
- La rémunération de gestion est fixée à 0,85% du chiffre d'affaires H.T.
- Pour renforcer la gouvernance au sein de Fenie Brossette, le conseil d'administration a décidé d'instituer 4 comités.

#### Les 4 comités spécialisés sont :

- **Comité des Risques et des Comptes:** chargé d'examiner les comptes annuels et semestriels, la cartographie des risques, le programme annuel de travail de l'audit interne.
- **Comité Stratégique et d'Investissement:** chargé d'examiner les orientations Stratégiques et financières annuelles.
- **Comité des Nominations et Rémunérations:** chargé des projets de nominations et rémunérations au sein de Fenie Brossette.
- **Comité Responsabilité Sociétale d'Entreprise:** chargé d'éclairer le Conseil sur les enjeux sociaux et humains des principaux projets de l'entreprise et plus globalement de sa stratégie RSE.

## 2- Gouvernance d'entreprise (suite)

### Equipe dirigeante:

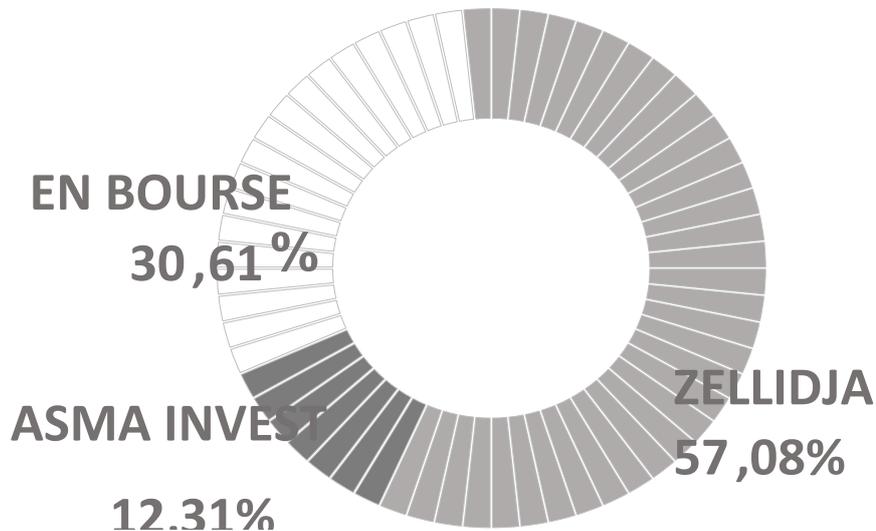
**Président Directeur Général** : M.Abdelmounaim FAOUZI

**Administrateurs** :

- Société ZELLIDJA représentée par M. Abdelmjid TAZLAOUI
- ASMA INVEST représentée par M. Hicham SAFIR
- SOMED représentée par M. Mohammed Saâd CHOUFFANI EL FASSI
- M. Denis GAUTIER-SAUVAGNAC (Administrateur indépendant)
- Madame Frédérique CHRAIBI (Administrateur indépendant)

**Comité de Direction**

Président Directeur Général	: M. Abdelmounaim FAOUZI
Directeur Général Délégué	: M. Brahim CHAMAR
Directeur Finance & Support	: Mme Samia MEKSI
Directeur Activités Négoce achat et logistique	: M. Mehdi RATIM
Directeur Industrie et BTP	: M. Youssef RHARRABI
Directeur Automobile	: M Hamid RAJANY



## 2- Gouvernance d'entreprise (suite)

Administrateur	Nomination	Date de nomination ou renouvellement MANDAT	Date d'expiration	Nombre de mandat	Nombre de réunion 2019	Taux de présence
Abdelmounaim FAOUZI	Président Directeur Général	27/08/2019	AGO Exercice 2023	1	3	100%
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur représentant ZELLIDJA	23/01/2019	AGO Exercice 2019	1	3	100%
M. Saâd CHOUFFANI EL FASSI	Administrateur représentant SOMED	27/08/2019	AGO Exercice 2019	1	3	100%
M. Hicham SAFIR	Administrateur représentant ASMA INVEST	05/06/2017	AGO Exercice 2022	2	3	100%
M. Denis GAUTIER-SAUVAGNAC	Administrateur non exécutif	05/06/2017	AGO Exercice 2022	2	3	100%
Mme Frédérique CHRAIBI	Administrateur non exécutif	28/03/2019	AGO Exercice 2024	1	3	100%

- **Rémunération des administrateurs:**

La rémunération des administrateurs est régie par les règles générales de répartition des jetons de présence propres à Fenie Brossette sur la base du budget annuel voté par l'assemblée générale.

- **Rémunération des dirigeants:**

Le Président nomme l'équipe dirigeante, fixe sa rémunération, les avantages en nature et définit leurs attributions. Dans leur domaine de compétence, ils reçoivent du Président les délégations utiles pour agir en son nom.

- **Information communiquées aux actionnaires :**

Toutes les informations qui touchent la société sont communiquées au fur et à mesure, à une fréquence trimestrielle, par des publications sur support journal, sites internet FB, bourse, AMMC et aussi en convocation pour présence physique à l'Assemblée Générale Annuelle.

- **Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance :**

Un processus d'évaluation de la performance annuel est mis en place par Fenie Brossette.

### 3- Organisation et activité

#### Nos métiers:

- Echafaudage, coffrage et structures évènementielles;
- Levage, rayonnage, caillebotis et manutention;
- Véhicules utilitaires et automobile;
- Concassage;
- Pompes, robinetterie, assainissement;
- Matériel de travaux publics;
- Métaux, tubes et accessoires;
- Electricité;
- Climatiseurs et chauffes eaux.

#### Nos partenaires:

FENIE BROSSETTE a su construire des partenariats solides avec de grands équipementiers mondiaux et des marques internationales de premier plan pour offrir la meilleure qualité à ses clients.

#### Parmi nos grandes réalisations:

- Des barrages, ponts et autoroutes du Royaume;
- Fourniture des échafaudages pour la construction de la Mosquée Hassan II, du siège de Maroc Télécom, des grands complexes industriels chimiques, pétroliers et centrales d'énergie (ONEE, TAQA, OCP, Centrale Thermique Noor III ...);
- Eclairage public de grands boulevards et places publiques dans les principales villes du Maroc;
- Equipement en rayonnage pour stockage des grands entrepôts au Maroc (Lesieur, Cosumar, la Banque Populaire, Sanofi, Marjane, Safiec..);
- Equipement des grands événements culturels et sportifs (Championnat Automobile du Maroc, Festival du rire Marrakech, festival Timitar Agadir, Formula E Marrakech, SIAM...).

## 4-Données financières

(EN M MAD)	2019	2018	2017
Investissements	1,8	10,87	9,4
Endettement	96	120	166
Résultat Net	-59.9	-52.9	-25,2

## 5- Guide

La politique RSE de Fenie Brossette s’articule sur trois enjeux qui couvrent les dimensions de la RSE:

- Un enjeu environnemental pour réduire notre empreinte environnementale;
- Un enjeu social pour favoriser le développement humain;
- Un enjeu Commercial pour satisfaire nos clients.

### 5-1 Identification

L’identification des enjeux RSE a fait l’objet d’un travail en étapes:

- Elaboration des enjeux RSE
- Recueil des attentes des parties prenantes
- Hiérarchisation des enjeux RSE

### 5-2 Vérification des indicateurs

- Données financières vérifiées par les Commissaires aux Comptes Deloitte & KPMG
- Données sécurité et santé vérifiées par AFAQ

## RESPECT DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DE L'ONU

### QUE SONT LES ODD ?

Entrés en vigueur en 2016, les Objectifs de développement durable constituent un cadre universel de référence pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous. Ces 17 objectifs, définis par l'ensemble des nations, requièrent l'implication de tous et fixent un cap partagé entre les différents acteurs publics, privés et associatifs. Ils sont déclinés en cibles spécifiques à atteindre d'ici 2030.

Les ODD donnent du sens aux actions actuelles des entreprises et orientent leurs actions futures, en phase avec les opportunités que représentent ces grands défis de l'humanité. Ces derniers, à l'horizon 2030, ne sauront être relevés sans la contribution forte du secteur privé et de la société civile.



## II/ ENJEUX ET ENGAGEMENTS

## A- ENJEU ENVIRONNEMENTAL

- FENIE BROSSETTE gère les effets sociaux, environnementaux et économiques de ses activités de façon responsable et conforme aux besoins et aux attentes de ses parties prenantes (actionnaire, salarié, client, fournisseur, ...).
- FENIE BROSSETTE s'engage à respecter les principes RSE pour mieux encadrer son développement économique en vue de le rendre plus inclusif, équitable et durable.
- Avoir un comportement éthique en respectant les valeurs de la société : Rigueur, Ambition, Respect, Engagement et Satisfaction (RARES)
- Prendre en compte les attentes des parties prenantes en respectant leurs intérêts.
- Lutter contre la corruption.
- Eliminer toutes les formes de discrimination en matière d'emploi et de travail et interdire le travail des mineurs.
- Respecter les lois et les normes en vigueur.

### **FENIE BROSSETTE s'engage à:**

- Veiller au respect des exigences légales et réglementaires concernant l'environnement.
- Prévenir et minimiser les nuisances environnementales provoquées au quotidien ou de manière accidentelle.
- Améliorer en permanence ses performances environnementales en maîtrisant les déchets générés et en évitant le gaspillage des ressources naturelles et énergétiques.

FENIE BROSSETTE a identifié les risques environnementaux et a mis en place les actions pour réduire leurs impacts:

**Déchets:** Le tri des déchets issus de l'activité de fabrication (chute) et de stockage

**Nuisance sonore:** Mise en place des moyens nécessaires pour limiter la nuisance sonore

## 1. Gestion de déchets

- Les chutes de métal sont triées à la fin de la fabrication et isolées dans une zone de stockage
- Le matériel non conforme: Stock vente ou Immobilisé

Une expertise est effectuée par un cabinet externe pour la validation de l'action de ferraille ou déstockage.

Le matériel à ferrailer est découpé en interne pour éviter sa réutilisation.

## 2. Nuisance sonore

Le niveau de bruit est mesuré annuellement au sein de l'atelier de fabrication par un bureau de contrôle agréé.

Suite au résultat du contrôle réglementaire des actions sont entreprises en collaboration avec le Comité Hygiène et Sécurité:

- Réparation des machines en panne
- Investissement dans de nouvelle machine
- Dotation des équipements de protection individuelle et collective pour le personnel

## B- ENJEU SOCIAL

### **Politiques Ressources Humaines :**

Pour répondre à ses défis et atteindre ses objectifs de croissance, Fenie Brossette a défini une politique des Ressources Humaines tendant à concilier les impératifs de:

- Progrès et épanouissement de son personnel
- Qualité du service au client
- Atteinte des objectifs économiques.

Fenie Brossette veille au niveau de sa direction des ressources humaines à:

- Associer les collaborateurs aux résultats et aux objectifs stratégiques;
- Partager la stratégie avec tous les collaborateurs;
- Garantir l'adéquation entre les besoins en compétences et les profils, (interne ou externes) en vue de constituer des équipes performantes autour des projets d'accompagnement de développement de la société.

## 1 - Recrutement

Le recrutement s'inscrit dans le cadre d'une politique de gestion prévisionnelle des ressources humaines de Fenie Brossette, visant à doter l'entreprise de personnel en effectifs suffisants et présentant les compétences et les motivations permettant d'assurer son bon fonctionnement actuel et futur.

Sur ce volet, la politique adoptée par Fenie Brossette garantit:

- Le respect des principes d'objectivité, d'éthique et de non-discrimination;
- La promotion de la mixité intellectuelle dans nos recrutements;
- Mise en place d'un dispositif d'intégration pour les nouvelles recrues (Visites des différents services, accompagnement sur le terrain)

FENIE BROSSETTE privilégie le recrutement local du personnel dans le cas d'ouverture des chantiers hors Casablanca.

Plusieurs recrutements ont été réalisés sur différentes villes durant 2017-2018 et 2019, à savoir:

Chantier	Nombre de nouvelles recrues
NOOR III OUARZAZATE	17
SAFIEC ASFI	15
OCP JORF LASFAR	40
OCP ASFI	25
<b>TOTAL</b>	<b>97</b>

## 2 - Rémunération

La politique de rémunération menée par Fenie Brossette a pour objectif de garantir l'attraction, l'engagement, et la motivation des collaborateurs tout en s'assurant d'une gestion appropriée des risques et de la conformité.

Fenie Brossette a mis en place un système de rémunération équitable lié au niveau des responsabilités, de compétences et de performance individuelle de chaque collaborateur.

Dans le cadre de cette politique, Fenie Brossette répond à une combinaison de contraintes:

- ✓ Compétitivité externe : élaborer les rémunérations par rapport à celles des sociétés du même secteur et à travers la fixation d'un salaire de référence pour attirer les meilleurs collaborateurs, retenir les plus performants d'entre eux ;
- ✓ Équité interne : offrir une rémunération équitable en fonction du poids du poste et par rapport au salaire médian.

**La politique de rémunération adoptée prend en considération un compromis entre:**

- ✓ les impératifs sociaux.
- ✓ les impératifs économiques.
- ✓ le souci de maintenir un bon climat social dans l'entreprise.
- ✓ Reconnaissance du mérite et de la contribution de chaque collaborateur de la société.

**Les variables de pilotage de cette politique sont:**

- Le poste (emploi, fonction)
- La capacité (performance)
- Le potentiel

Fenie Brossette aborde une politique de rémunération en prenant en compte plusieurs éléments:

- L'équité interne : Existence d'une classification et d'une grille des salaires.
- La récompense de la performance et du mérite: existence de systèmes de récompense de la performance (prime, bonus, augmentations individuelles...).
- La gestion des carrières à travers la mesure des capacités et l'analyse des potentiels.
- La fidélisation des salariés occupant des postes clés.

### 3 - Gestion de Carrière

L'objectif est d'accompagner l'ensemble des collaborateurs dans le développement de leurs compétences et de leurs carrières tout en améliorant les performances de l'entreprise par la mise en place de plusieurs actions:

- Adoption d'un système de gestion de carrière orienté résultat, performance et dépassement de soi.
- Instauration des entretiens d'évaluation en 2 temps: le plan de développement et le plan de performance.
- Favorisation de la mobilité et la promotion interne.
- Encadrement au quotidien des collaborateurs par leurs managers dans une relation basée sur l'écoute et la proximité.
- Formalisation du suivi lors des entretiens annuels de performance.

La gestion de carrière fait interagir plusieurs acteurs et catégories de salariés:

- ✓ Les représentants de la direction (DRH, Président Directeur Général, Directeurs, supérieurs hiérarchiques...) qui coordonnent et pilotent la gestion des carrières.
- ✓ Les managers qui animent et participent à la gestion des carrières en tant que premiers relais opérationnels de la direction.
- ✓ L'ensemble des salariés qui participent au processus.

## 4 - Formation

La formation est un levier de développement des compétences de la structure et du salarié de Fenie Brossette avec l'ambition de proposer des formations, des programmes d'accompagnement et de développement qui permettent à chacun d'enrichir et de développer son employabilité.

Fenie Brossette privilégie le développement des compétences liées au cœur de métier qui constituent un enjeu important dans la stratégie globale de l'entreprise:

- Pour l'accompagnement et le développement des compétences métiers de base.
- Pour les métiers « back office », des programmes de formation sont également conçus afin de veiller au maintien ou à l'acquisition de compétences propre à chaque fonction.

### Bilan des formations sur les trois dernières années:

	2017	2018	2019
Nombre jours Formation	40	52,5	61
Nombre Effectif Formé	267	532	639
Nombre total Effectif	472	514	511
Budget Formation (K MAD)	218	252	300
Masse Salariale (M MAD)	50,5	47	47,9

## 5- Santé et Sécurité

La sécurité des collaborateurs sur les sites et les lieux de travail est une priorité chez Fenie Brossette pour agir en amélioration continue.

### **Des plans d'actions transverses comportent:**

- Un volet management qui vise à favoriser l'implication managériale à tous les niveaux de l'entreprise;
- Une démarche de certification OHSAS s'est maintenue en 2019, poursuivi des démarches de formation et sensibilisation à la santé et la sécurité.

## Certificats OHSAS 18001 et ISO 9001



N° 2004/23558.7

### Certificat Certificate

Page 1 / 2

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :  
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

#### FENIE BROSSETTE

pour les activités suivantes :  
for the following activities:

COMMERCIALISATION DE :

- TUBE SANS SOUDURE EN ACIER AU CARBONE, ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES.
- METAUX FERREUX ET NON FERREUX.
- CANALISATIONS, ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT.
- TUBES SOUDES ET ACCESSOIRES, PRODUITS DE PLOMBERIE.

- CLIMATISEURS.
- ENGINs ET EQUIPEMENTS DE TRAVAUX PUBLICS & PIECES DE RECHANGE.
- MATERIEL DE CONCASSAGE ET LEURS PIECES DE RECHANGE ET D'USURE.
- LUMINAIRES ET ACCESSOIRES, CANDELABRES.
- INSTRUMENTS DE MESURE ELECTRIQUE.
- GROUPES ELECTROGENES
- MATERIEL DE LEVAGE ET MANUTENTION.
- COFFRAGE

- VEHICULES INDUSTRIELS ET UTILITAIRES, SERVICE APRES-VENTE & PIECES DE RECHANGES.
- ETUDE, FABRICATION, VENTE ET LOCATION DES PRODUITS D'ECHAFAUDAGE, CAILLEBOTIS, COFFRAGE, STOCKAGE ET EQUIPEMENTS POUR L'EVENEMENTIEL.

ETUDE, FABRICATION, VENTE DU RAYONNAGE ET CAILLEBOTIS.

ETUDE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET MAINTENANCE :

- DES CENTRALES A BETON
- DES STATIONS DE CONCASSAGE
- DU MATERIEL DE LAVAGE ET DE TRAITEMENT DE SABLE
- DES PROJETS D'ECLAIRAGE
- DES GROUPES ELECTROGENES

-DES EQUIPEMENTS DE LEVAGE ET MANUTENTION.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :  
has been assessed and found to meet the requirements of:

#### ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :  
and is developed on the following locations:

Siège : 284, Boulevard Zerktouni MA-CASABLANCA

Liste des sites certifiés en annexe(s) / List of certified locations on appendix(ces)

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)  
This certificate is valid from (year/month/day)

2017-06-05

Jusqu'au  
Until

2020-06-04



Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probante.  
This document is electronically signed. It serves as an electronic original with probative value.

Franck LEBEUGLE  
Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification

Tout ce certificat électronique, consultable sur [www.afnor.org](http://www.afnor.org), fait foi en temps et lieu de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at [www.afnor.org](http://www.afnor.org), attests in real time that the company is certified. AFNOR Certification System Certification. Tous droits réservés. AFNOR Certification est une marque déposée. AFNOR is a registered trademark. ©2017 AFNOR 11/2017



Flashet ce QR Code pour vérifier la validité du certificat



N° 2016/71624.3

### Certificat Certificate

Page 1 / 2

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :  
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

#### FENIE BROSSETTE

pour les activités suivantes :  
for the following activities:

COMMERCIALISATION DE :

- TUBE SANS SOUDURE EN ACIER AU CARBONE, ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES.
- METAUX FERREUX ET NON FERREUX.
- CANALISATIONS, ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT.
- TUBES SOUDES ET ACCESSOIRES, PRODUITS DE PLOMBERIE.

- CLIMATISEURS.
- ENGINs ET EQUIPEMENTS DE TRAVAUX PUBLICS & PIECES DE RECHANGE.
- MATERIEL DE CONCASSAGE ET LEURS PIECES DE RECHANGE ET D'USURE.
- LUMINAIRES ET ACCESSOIRES, CANDELABRES.
- INSTRUMENTS DE MESURE ELECTRIQUE.
- GROUPES ELECTROGENES
- MATERIEL DE LEVAGE ET MANUTENTION.
- COFFRAGE

- VEHICULES INDUSTRIELS ET UTILITAIRES, SERVICE APRES-VENTE & PIECES DE RECHANGES.
- ETUDE, FABRICATION, VENTE ET LOCATION DES PRODUITS D'ECHAFAUDAGE, CAILLEBOTIS, COFFRAGE, STOCKAGE ET EQUIPEMENTS POUR L'EVENEMENTIEL.

ETUDE, FABRICATION, VENTE DU RAYONNAGE ET CAILLEBOTIS.

ETUDE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET MAINTENANCE :

- DES CENTRALES A BETON
- DES STATIONS DE CONCASSAGE
- DU MATERIEL DE LAVAGE ET DE TRAITEMENT DE SABLE
- DES PROJETS D'ECLAIRAGE
- DES GROUPES ELECTROGENES

-DES EQUIPEMENTS DE LEVAGE ET MANUTENTION.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :  
has been assessed and found to meet the requirements of:

#### OHSAS 18001 : 2007

et est déployé sur les sites suivants :  
and is developed on the following locations:

Siège : 284, Boulevard ZERKTOUNI CASABLANCA MAROC

Liste des sites certifiés en annexe(s) / List of certified locations on appendix(ces)

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)  
This certificate is valid from (year/month/day)

2019-09-11

Jusqu'au  
Until

2021-03-11

Signature fournie pour

Franck LEBEUGLE  
Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification

Tout ce certificat électronique, consultable sur [www.afnor.org](http://www.afnor.org), fait foi en temps et lieu de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at [www.afnor.org](http://www.afnor.org), attests in real time that the company is certified. AFNOR Certification System Certification. Tous droits réservés. AFNOR is a registered trademark. ©2017 AFNOR 11/2017

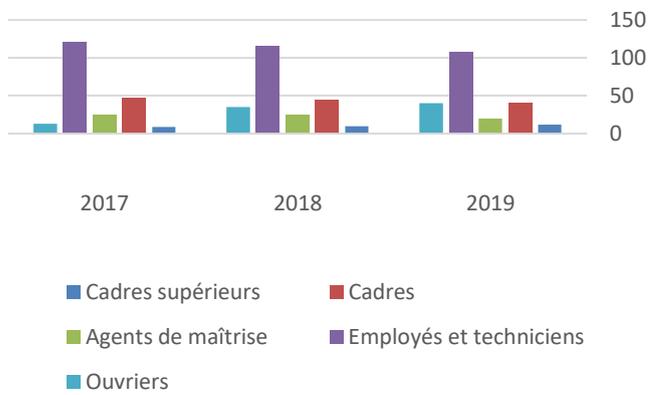


Flashet ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

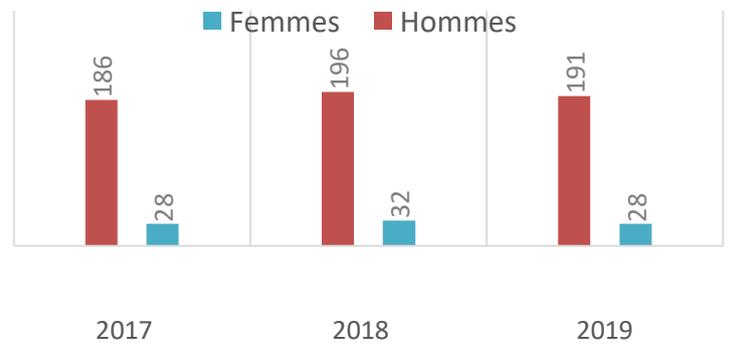
## 6- Indicateurs Sociaux

### Répartition des effectifs

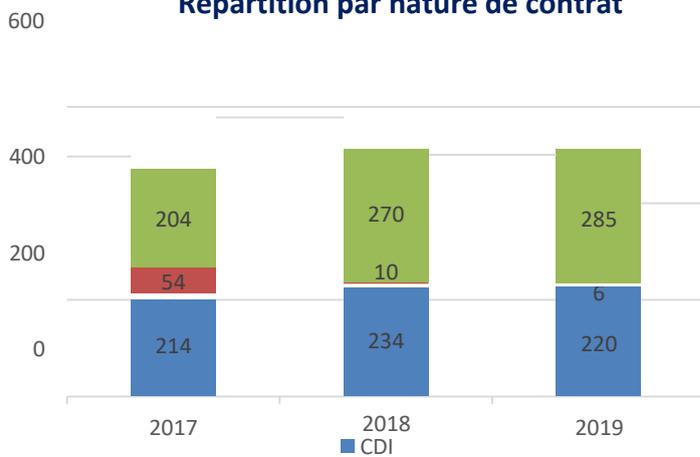
Répartition par Catégorie



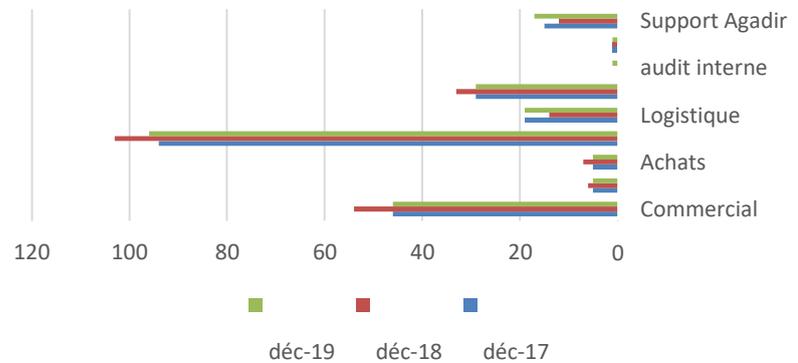
Répartition par Genre



Répartition par nature de contrat



Répartition des effectifs par activité



## 6- Indicateurs Sociaux (Suite)

### ➤ Répartition des effectifs par ancienneté

Tranches d'ancienneté	2019	2018	2017
0-4	60	64	66
5-9	64	76	88
10-14	43	48	47
15-19	26	19	9
20-24	9	7	7
25-29	8	15	16
30-34	7	0	1
35-39	2	4	5
40-44	1	1	1
<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>234</b>	<b>240</b>

### ➤ Bilan Indicateurs effectif

	2017	2018	2019
Nombre de représentants du personnel	7	7	13
Nombre de jours de grève par exercice	0	0	0
Nombre d'accidents de travail par exercice	4	3	3
Taux de fréquence Accidents de Travail (TF)	5,02%	4,24%	4,48%
Taux de gravité (TG)	0,19%	0,25%	0,14%
Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)	0	0	0
Nombre de recrutement par exercice (par catégorie)	10	39	11
Nombre de démissions par exercice (par catégorie)	38	25	22
Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice	0	0	0

## C- ENJEU CLIENTS

De par son expertise et son professionnalisme, FENIE BROSSETTE s'engage par:

- La fourniture des produits fiables et performants;
- Un service de qualité;

FENIE BROSSETTE gère les effets sociaux, environnementaux et économiques de ses activités de façon responsable et conforme aux besoins et aux attentes de ses parties prenantes (clients, fournisseurs, ...).

Cette expertise se mesure par:

- La participation aux grands projets d'envergure au travers le royaume
- Le résultat de l'enquête satisfaction réalisée annuellement par cabinet externes auprès de nos clients
- Les indicateurs de suivi de la qualité :

ANNEE	2017	2018
Nombre de réclamations	77	60
Taux de clôture	92%	80%
Taux de satisfaction des clients	93%	93%

### III/ VALEURS ET PRINCIPES

# 1. Valeurs et principes

## 1. Déontologie, Ethique et Prévention de la corruption

vis-à-vis de ses parties prenantes visant le respect des lois, réglementations et autres codes professionnels, Fenie Brossette a mis en place plusieurs dispositifs pour souligner ses responsabilités et engagements;

à savoir:

- ▶ Délégation des pouvoirs définissant les autorisations de signature par catégorie et par montant
- ▶ Un système d'information sécurisé géré par profil et par habilitation empêchant le cumul des tâches (Saisie, contrôle et validation)
- ▶ Un système de doubles signatures en fonction de la délégation des pouvoirs
- ▶ Mise en place de la cellule audit interne dépendant du comité des Risques et des comptes
- ▶ Un système de contrôle à la réception et à la livraison

## 2. Audit des comptes:

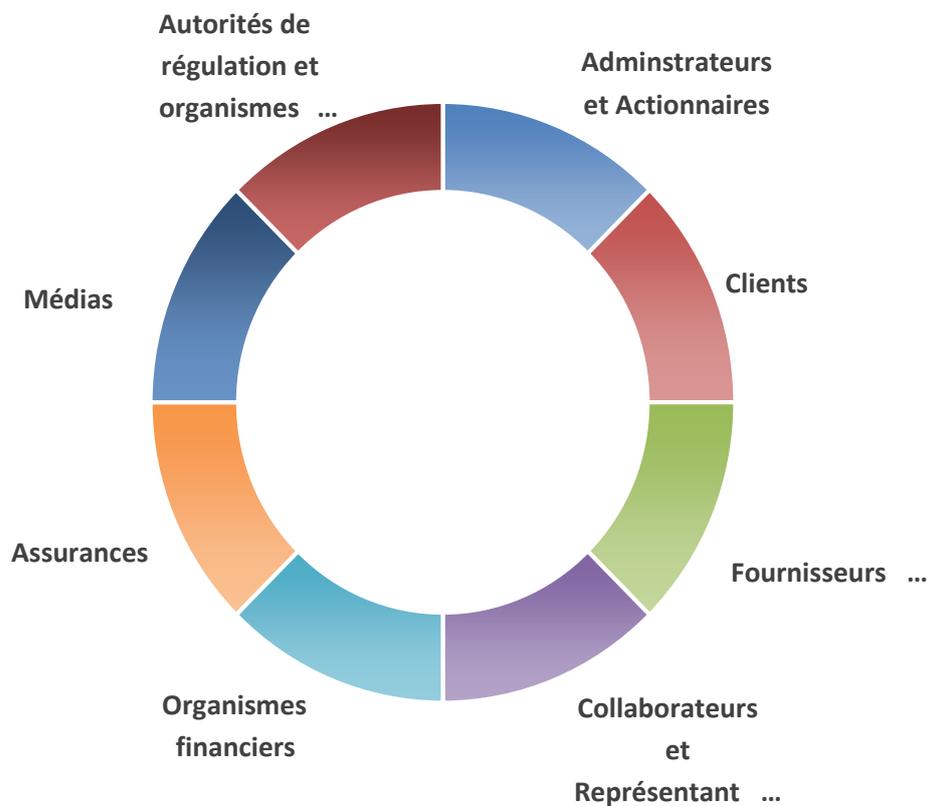
Les comptes consolidés Fenie Brossette sont établis selon les normes internationales IFRS et sont audités par 2 commissaires aux comptes qui n'assurent pas de mission de conseil au sein de la société.

## 3. Contrôle Interne:

Le Comité des risques et des comptes, émanant du conseil d'Administration, est chargé d'assister ce dernier dans la surveillance des risques auxquels Fenie Brossette est exposé, le respect de la stratégie et de la politique générale de gestion des risques. Le comité des risques assure notamment la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle par le biais de la cellule Audit Interne.

## 2. Cartographie des parties prenantes

- ▶ FENIE BROSSETTE entretient des échanges réguliers, adaptés et mis à profit des différentes parties prenantes et leurs interlocuteurs internes. Dans ce cadre, plusieurs canaux de communication sont utilisés à fréquence régulière et ponctuelle.
- ▶ Ces différents échanges permettent à FENIE BROSSETTE de recenser et de comprendre les attentes des différentes parties prenantes, de surmonter les défis et d’en tenir compte dans ces décisions et son plan d’actions futur.



### 3. Communication avec les parties prenantes

PRINCIPAUX CANAUX DE COMMUNICATION	PRINCIPAUX ENJEUX ET ATTENTES
<b>Administrateurs et actionnaires:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseils d'administration</li> <li>• Assemblée Générale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rentabilité et profitabilité</li> <li>- Productivité</li> <li>- Maîtrise des risques</li> <li>- Bonne gouvernance</li> </ul>
<b>Clients:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de Relation Client</li> <li>• Enquête de satisfaction client</li> <li>• Site WEB</li> <li>• Emails dédiés</li> <li>• Communication externe (Emailing et Presse)</li> <li>• Réunions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tarification</li> <li>- Santé et sécurité au travail / Environnement</li> <li>- Conseils et Assistance technique</li> <li>- Qualité des produits et prestations</li> <li>- Respect des délais</li> <li>- Qualification du personnel</li> <li>- Célérité de traitement des réclamations.</li> </ul>
<b>Fournisseurs:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Emails</li> <li>• Réunions</li> <li>• Contrats</li> <li>• Partenariats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect du CA objectif</li> <li>- Respect des modalités de paiement</li> <li>- Respect des exigences contractuelles</li> </ul>
<b>Collaborateurs:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens D'appréciation annuelle</li> <li>• Baromètre social</li> <li>• Communication interne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Motivation (Rémunération - Evolution de carrière)</li> <li>- Développement des compétences</li> <li>- Efficacité et pertinence de la communication interne</li> <li>- Conditions de travail appropriées.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorités de régulation</li> <li>• Organismes professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect du cadre légal et réglementaire</li> </ul>

## VIII- LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2019

- Communiqué de presse de Nomination du Président / Post CA le 11/02/2019

[http://www.feniebrossette.ma/communication Financière](http://www.feniebrossette.ma/communication_Financière)

- Communiqué -Profit Warning- le 03/03/2019

[http://www.feniebrossette.ma/communication Financière](http://www.feniebrossette.ma/communication_Financière)

- Communication Financière annuelle 2018 / Post CA le 29/03/2019

[http://www.feniebrossette.ma/communication Financière](http://www.feniebrossette.ma/communication_Financière)

- Communiqué des résultats de l'exercice 2018- Comptes sociaux avec rapport CAC / Post CA le 29/03/2019

[http://www.feniebrossette.ma/communication Financière](http://www.feniebrossette.ma/communication_Financière)

- Communiqué de l'Avis de Convocation AGO et republication des comptes sociaux 2018 le 24/05/2019

[http://www.feniebrossette.ma/communication Financière](http://www.feniebrossette.ma/communication_Financière)

- Communiqué de presse post AGO le 26/06/2019

[http://www.feniebrossette.ma/communication Financière](http://www.feniebrossette.ma/communication_Financière)

- Communiqué des résultats trimestriels 2ème trimestre 2019 et semestriels 2019 y compris nomination du Président / Post CA le 29/08/2019

[http://www.feniebrossette.ma/communication Financière](http://www.feniebrossette.ma/communication_Financière)

- Communiqué des comptes sociaux semestriels 2019 avec attestation CAC / Post CA le 27/09/2019

[http://www.feniebrossette.ma/communication Financière](http://www.feniebrossette.ma/communication_Financière)

- Communiqué des résultats trimestriels 3ème trimestre 2019 le 29/11/2019

[http://www.feniebrossette.ma/communication Financière](http://www.feniebrossette.ma/communication_Financière)

- Communiqué des résultats trimestriels 4ème trimestre 2019 le 28/02/2020

[http://www.feniebrossette.ma/communication Financière](http://www.feniebrossette.ma/communication_Financière)

- Communication financière annuelle des résultats 2019 / Post CA le 27/03/2020

[http://www.feniebrossette.ma/communication Financière](http://www.feniebrossette.ma/communication_Financière)